

<https://universitepopulairetoulouse.fr/spip.php?article104>



# La « lutte du Larzac » : dix ans de protestation contre l'extension du camp militaire (1971-1981)



- Mémoire du mouvement social -  
Date de mise en ligne : dimanche 4 mars 2012

---

Copyright © Université Populaire de Toulouse - Tous droits réservés

---

## **Conférence de Pierre-Marie Terral**

### **La « lutte du Larzac » : dix ans de protestation contre l'extension du camp militaire (1971-1981)**

Société d'Études millavoises, 11 mai 2011

L'angle de cette recherche était de s'intéresser, non pas à l'affaire du Larzac, c'est-à-dire à l'opposition entre partisans et opposants du projet d'extension du camp militaire, mais à la lutte du Larzac, c'est-à-dire au refus du projet d'agrandissement du camp militaire par les agriculteurs, catégorie professionnelle initialement concernée qui faisait la singularité de cette protestation, mais aussi sur le large et hétéroclite mouvement constitué autour d'eux durant dix ans, et sur les descendances de cette protestation jusqu'aujourd'hui. Dix ans c'est aussi pratiquement la durée de mes recherches et je voudrais avoir une pensée pour les Millavois disparus depuis nos rencontres, le dernier en date étant Manuel Diaz. En effet, j'ai travaillé à partir d'entretiens, une centaine, en confrontant cette mémoire brute aux archives, afin d'essayer d'écrire l'histoire. Pour différentes raisons, notamment le fait que l'histoire immédiate est encore parfois brûlante et que nous avons un temps mesuré, je me bornerai à revenir sur ces dix années 1971-1981, que vous êtes nombreux à avoir vécues, ce qui n'est pas mon cas, et le débat permettra de faire émerger d'autres questions. Alors que l'année 2011 correspond au double anniversaire de la « lutte du Larzac », entre son déclenchement en 1971 et son issue en 1981, l'heure est certainement venue d'essayer de mesurer pourquoi cet épisode historique a laissé une profonde empreinte dans le paysage social et politique français. Le 10 mai 1981, il y a trente ans, l'élection de François Mitterrand allait, conformément à sa promesse, annuler le projet d'extension du camp militaire du Larzac. « Les paysans ont été sauvés par le gong, mais encore fallait-il pouvoir tenir jusqu'au gong » insistait Jean Chesneaux, de sa position, à la fois d'historien et de militant Larzac. Il avait fallu une décennie de lutte opiniâtre, de coups d'éclats quasi quotidiens mais aussi de tâches obscures, de périodes d'optimisme et d'autres de doute quant à l'avenir. Cette décennie sera retracée chronologiquement en trois temps, tout d'abord le déclenchement de l'affaire (1970-1973), ensuite l'édification d'un symbole de la contestation (1974-1977) et enfin son issue, entre enlisement et issue politique inattendue (1978-1981).

#### **1. Le déclenchement (1970-1973)**

Le 28 octobre 1971, au cours des informations télévisées régionales, Michel Debré, ministre de la Défense nationale, annonce sa décision d'étendre le camp militaire des 3 000 hectares existants à 17 000. Pour les agriculteurs et leurs familles qui se trouvent dans le périmètre d'extension, le doute est levé : l'État va les exproprier. Cette incertitude planait depuis l'automne 1970 lorsque, lors d'un congrès de l'Union des démocrates pour la république à La Cavalerie, André Fanton, secrétaire d'État à la Défense nationale, avait évoqué une probable extension. La première réaction publique fut celle de Louis Balsan : « Le projet semble prendre corps et entrer dans la phase des pré-réalisations » écrit dans la Revue du Rouergue, à l'automne 1970, le Conservateur des objets d'art et antiquités de l'Aveyron qui s'érige contre le projet dont il pense qu'il s'agirait de « sextupler la superficie du camp ».

Avant même les déclarations du secrétaire d'État à la Défense, une première mobilisation s'était enclenchée, de la part de la jeunesse millavoise, en particulier d'extrême gauche. Au cours de l'été 1970, Robert Siméon, Parisien d'origine, ancien réfractaire à la guerre d'Algérie, devenu berger sur le Larzac, apprend par hasard le passage de gendarmes venus enquêter en vue d'agrandir le camp militaire. Le premier acte anti-extension du camp militaire, très modeste il est vrai, est à dater du 26 février 1971, avec « l'envahissement de la cour de la sous-préfecture et un accrochage le même jour avec le député Delmas à la permanence de l'UDR ».

## La « lutte du Larzac » : dix ans de protestation contre l'extension du camp militaire (1971-1981)

Le camp militaire est dès lors un enjeu, dans le contexte des élections municipales de mars 1971. La liste d'union de la gauche qui se constitue, fait du Larzac l'un de ses chevaux de bataille, au même titre que les difficultés économiques. En effet, l'annonce d'une nouvelle fermeture d'usine, celle de la ganterie Jonquet, répand encore un peu plus la peur du chômage dans la ville. Cette situation donne des arguments à l'UDR : « Pour Millau, qui a du mal à survivre, l'extension du camp est sans doute la dernière chance » écrit le 6 mars, le député Delmas dans les colonnes du journal *Le Monde*. Le 17 mars, jour de grève générale, 5 000 personnes défilent derrière la banderole « Tous unis pour sauver Millau ». La liste UDR dirigée par le docteur Gabriac remporte les élections municipales et va soutenir le projet d'extension. Gérard Deruy, devient le seul membre de l'opposition de gauche au conseil municipal et sera élu conseiller général, en 1973, comme Jean-Louis Coulon, qui seront deux soutiens des paysans.

En 1971, l'agitation groupusculaire va être momentanément canalisée par le dessein de Robert Siméon et ses camarades d'organiser une marche pour le Larzac, avec le MDPL (Mouvement pour le désarmement, la paix et la liberté) et en mobilisant des groupes de Toulouse et Montpellier. Le 9 mai 1971, plusieurs centaines de militants de gauche et d'extrême gauche mais aussi d'occitans, y compris leurs chefs de file que sont le professeur Robert Lafont et l'écrivain Yves Rouquette. Dans le cortège, l'Internationale se mêle aux « Volem Viure al país » ou encore « Debré, suivi un mot que je ne prononce pas, le peuple aura ta peau (s'il y a des poètes dans la salle, je les laisse retrouver la rime) ». Les membres de la communauté non-violente de l'Arche qui clôturent la marche, réproouvent ces insultes. Occitans, groupes d'extrême gauche de l'après 68, partis et syndicats de gauche, non-violents sont rassemblés malgré leurs divergences. Ne manquent que les agriculteurs. Seul Guy Tarlier est présent de manière discrète, les autres n'ayant pas souhaité se mêler à ces militants.

Ce climat d'agitation est alimenté par l'installation de maoïstes qui accomplissent leur « longue marche » pour propager leurs idées en milieu rural. Leur campement près de Millau est rapidement connu et des contacts sont pris avec Louis Massebiau, délégué FDSEA et l'agriculteur Jean-Marie Cassan. Les paysans savent que l'activité de la jeunesse radicale peut leur aliéner le soutien de l'opinion locale.

Les maoïstes infiltrent les usines où ils créent des contacts avec de jeunes ouvriers et ils sont à l'origine des grèves avec occupation qui se déroulent à l'automne 1971 à la fabrique de chaudières Henfer et dans les usines Baudray et Samex qui fabriquent respectivement des vêtements de peau et des pantalons, ce qui rompt avec les pratiques syndicales. Cette extension des installations militaires est un vieux serpent de mer qui refait épisodiquement surface dans l'actualité sud-aveyronnaise. Le Larzac et ses environs bruisaient de rumeurs depuis des années, que ce soit de fermeture ou d'agrandissement du camp. En 1963, plusieurs agriculteurs voisins des installations, mécontents de leurs situations, prient le ministère de la Défense de racheter leurs terres, en raison notamment des passages de plus en plus nombreux des militaires dans leurs champs. En 1965, les municipalités de La Cavalerie et L'Hospitalet-du-Larzac émettent le vœu d'une occupation du camp « en permanence et de façon abondante » pour le bénéfice de l'économie régionale. Le député UDR Louis-Alexis Delmas accueille très favorablement cette idée qu'il voit comme un moyen de combattre le marasme économique de la région millavoise.

C'est donc une confirmation qu'énonce Michel Debré en octobre 1971. Mais outre le fond de l'annonce du ministre de la Défense nationale, c'est sa forme, sans concertation qui va offenser les agriculteurs du plateau. Le ministre affirme qu'il s'agit d'une application de la loi de programme relative aux équipements militaires pour la période 1971-1975, mentionnant « l'extension d'un autre camp » après Canjuers, la décision est donc irrévocable.

Une bataille de chiffres s'engage. Pour TAM (Terre Air mer, magazine des armées, vingt agriculteurs sont concernés), Michel Debré, quant à lui, avait reconnu que 43 exploitations étaient très touchées et 28 de manière plus limitée. Les exploitants menacés d'expropriation totale ou partielle sont en réalité 107. La même querelle de chiffres se produira concernant les emplois et équipements que doit apporter le camp, entre 500 et 1500 emplois étant escomptés par la municipalité Gabriac, ce que contestent les opposants, ainsi que des équipements sportifs et l'adduction d'eau notamment. Pour les agriculteurs, il n'est pas aisé d'exprimer leur désaccord. Sur ce plateau à l'habitat cloisonné, les contacts entre installés de fraîche date et agriculteurs autochtones sont assez rares. Les

## La « lutte du Larzac » : dix ans de protestation contre l'extension du camp militaire (1971-1981)

anciens, paysans de génération en génération, sont parfois étonnés voire exaspérés par les nouveaux venus, aux méthodes elles aussi nouvelles. Aussi, lorsqu'est connue la nouvelle de l'agrandissement, l'isolement est un frein puissant à l'organisation d'une réaction des agriculteurs, chacun se renseignant de son côté. Les premières initiatives viennent avant tout des derniers arrivés, ceux qui, comme Guy Tarlier, ayant beaucoup investi, ont le plus à perdre. C'est lui qui rédige, fin 1970, une brochure intitulée *Quelques paysans du Larzac*. Elle présente des séries de chiffres qui doivent prouver qu'un renouveau agricole est à l'œuvre au nord du plateau. « Notre tort est peut-être d'avoir réalisé sans tapage et avec nos propres moyens notre « révolution silencieuse » » écrit Guy Tarlier, ajoutant : « nous ne pourrions pas mourir sans hurler ». Louis Massebiau, délégué cantonal de la FDSEA à La Cavalerie, mobilise également les agriculteurs.

Ces liens aboutissent à la création d'une structure à vocation défensive, en janvier 1971, dénommée Association de sauvegarde du Larzac et de son environnement, dont le président est Henri Ramade, instituteur de Nant en retraite. L'association, totalement apolitique, comprend la nécessité de faire connaître l'affaire au plan national et veut insister sur les atouts et la modernité de l'agriculture du Larzac, rempart à la désertification. Pierre Laur, dirigeant les caves Laur-Coulet à Roquefort, achète une page dans *Le Monde* du 5 novembre 1971, pour y diffuser le message : « Aidez-nous à sauver le Sud-Aveyron ». Le lendemain, 6 novembre, à l'appel de l'Association de sauvegarde et de la FDSEA, 6 000 personnes se réunissent à Millau, sur la place centrale du Mandarous. Au-delà du plateau, un front départemental du refus se dessine, autour du docteur Bonnefous, président du Conseil général. C'est une personnalité d'envergure nationale et évidemment peu suspecte d'antimilitarisme ayant reçu après la première guerre mondiale, plusieurs citations dont la Croix de guerre et la Légion d'honneur à l'âge de 28 ans. Le 6 décembre 1971, le Conseil général de l'Aveyron vote à l'unanimité une motion demandant le report de la décision ministérielle, « afin que la commission puisse travailler en toute indépendance et sans arrière-pensée. » Raymond Bonnefous, prendra la tête au début de l'année 1972 du Comité départemental de sauvegarde du Larzac. Au-delà des soutiens politiques et de celui des organismes professionnels agricoles, la prise de position de l'Église va apporter une caution morale aux agriculteurs. Au terme d'une réunion, le 5 novembre 1971, entre prêtres du millavois et Mgr Ménard, évêque de Rodez, un communiqué de soutien est rédigé et lu aux paroissiens dès le lendemain, lors du prêche dominical, vécu comme un tournant, un soutien essentiel par les paysans mais diversement apprécié et fâchant les fidèles de tendance U.D.R.

L'affaire pèse sur la ville de Millau et sur le département, en cette fin de 1971 et en début d'année 1972, un climat dont le département de l'Aveyron n'est pas coutumier. Son impact pèse sur la ville de Millau. Le 12 février, à la nuit tombante, quinze feux sont allumés sur les rebords du Larzac pour attirer l'attention des Millavois, M. Cartayrade doit s'en souvenir.

Dans la nuit du 5 au 6 mars, retentissent des explosions dans la nuit devant les sièges de l'UDR, du PC et de la CGT. A Rodez, durant la nuit du 20 au 21 mars ; des cocktails Molotov sont lancés contre la préfecture, acte revendiqué par un mystérieux « Groupement de défense du Larzac ». L'Association de sauvegarde du Larzac et de son environnement prend ses distances avec, je cite, « ces irresponsables qui desservent la cause des défenseurs du Larzac ».

C'est à ce moment crucial de tension que des interventions non-violentes vont canaliser cette énergie du désespoir, en premier lieu avec une conférence du prêtre Jean Toulat à Millau, au début du mois de février 1972, la conférence tenue à Millau par le prêtre et écrivain Jean Toulat, à l'invitation des Chrétiens en monde rural.

Ce sillon tracé sur le plateau par l'action catholique, que le Larzac va être plus facilement irrigué par les prières de Lanza del Vasto. Le philosophe italien, dirige la communauté non-violente de l'Arche installée à la Borie Noble dans la partie héraultaise du plateau, qui suit un syncrétisme entre le catholicisme et la pensée de Gandhi dont il a été le disciple. Le vieil homme aux airs de patriarche leur propose de les aider concrètement, en entreprenant le 19 mars à La Cavalerie un jeûne de quinze jours. Les journalistes affluent d'autant plus que, fait remarquable, les évêques de Rodez et de Montpellier se joignent au jeûne durant une journée et concélébrèrent une messe à La Cavalerie, ce qui

déplait beaucoup au prêtre de la commune, également aumônier du camp militaire.

Le jeûne est un acte fondateur par lequel Lanza del Vasto devient la figure tutélaire du mouvement. La non-violence qu'il prône va être l'arme stratégique des paysans du Larzac qui endossent la position de victime, celle du pot de terre agricole contre le pot de fer militaire, se servant dans ce conflit dissymétrique de leur faiblesse pour en faire une force. Le choix non-violent constitue un bouclier contre les tentatives de récupération de la part de jeunes militants révolutionnaires attirés par cette affaire ayant élu domicile à Millau, en particulier des maoïstes pour qui « le pouvoir est au bout du fusil ».

À l'issue du jeûne, le 28 mars 1972, 103 des 109 exploitants concernés par le projet s'engagent à ne pas quitter leurs terres. Ce « serment des 103 », empreint de religiosité, est l'acte de naissance solennel du groupe des paysans du Larzac et constituera un engagement moral qui obligera à tenir le cap dans les phases délicates. Outre ce serment et ce choix non-violent, 1972 est encore une année décisive par le changement d'échelle de la protestation dont la renommée commence à dépasser les frontières, comme en témoigne l'article qu'y consacre le New York Times, le 30 avril 1972. Des comités Larzac essaient dans toute la France et vont populariser et politiser l'affaire, si tenté qu'elle ne l'ait pas été dès le départ, avec bien entendu, le comité millavois, avec dès les origines, Albert Austruy, secrétaire de l'union locale CFDT et figure locale et de nombreux autres Millavois. Un comité est créé à Rodez en février 1972. C'est vers cette même préfecture de l'Aveyron que convergent, le 14 juillet 1972, 10 000 personnes accueillant les tracteurs du Larzac par une manifestation ponctuée par de fortes prises de paroles comme celle de Raymond Lacombe. C'est le signe d'un changement d'échelle de la protestation, d'autant qu'est annoncé un départ pour Paris en tracteurs si le gouvernement ne revient pas en arrière. Dans un premier temps, les agriculteurs conduisent un troupeau de brebis sous la tour Eiffel, prétextant aux gardes mobiles qui les interrogent un tournage publicitaire pour Roquefort.

Le 26 décembre 1972, le préfet Badault signe le décret déclarant l'utilité publique. En réaction, le 7 janvier 1973, vingt-cinq tracteurs du Larzac s'élancent pour « monter » en six étapes vers la capitale, qu'il est prévu d'atteindre le 13 pour une grande manifestation. Le slogan « Gardarem lo Larzac », traduction occitane de la formule « Nous garderons le Larzac » s'impose alors et connaît une diffusion nationale. Les villes étapes vont se succéder : Rodez, Saint-Flour, Clermont-Ferrand, Nevers et Orléans, où le convoi est bloqué par le pouvoir qui lui interdit d'aller jusqu'à Paris. C'est là que se produit un tournant, un désaccord profond entre les agriculteurs du Larzac désireux de continuer leur action et la FNSEA de Michel Debatisse. Raymond Lacombe, président de la FDSEA de l'Aveyron, présent sur les lieux, est très ennuyé par cette situation, d'autant que Bernard Lambert, son vieux frère ennemi depuis l'époque de leurs responsabilités nationales à la JAC a également fait le déplacement. Ce dernier, ancien député MRP, qui incarne le courant Paysans-Travailleurs, proche du PSU, trouve des tracteurs aux Larzaciens pour leur permettre de poursuivre la marche. Janvier 1973 est aussi l'époque de ce que l'on nommera l'affaire Balsan. Le Conservateur des objets d'art et antiquités de l'Aveyron, est viscéralement attaché aux Grands Causses. Il critique avec virulence dans la presse Michel Debré, en particulier dans un article paru dans Le Monde le 11 novembre 1972, la date ne doit rien au hasard, qui lui attirera particulièrement le courroux du ministre de la Défense nationale. Il y écrit notamment, « Michel Debré insulte le Rouergue, vilipende le clergé, ressasse ses misérables mensonges avec sa hargne habituelle ; c'est l'homme le plus néfaste de la Ve République. » Balsan a franchi une limite et le couperet ne tarde pas à tomber. En effet, le 24 janvier 1973, le ministre des Affaires culturelles le démet de ses fonctions, au motif du ton de ses prises de position sur la question du Larzac. L'affaire aura des retentissements jusque dans la presse nationale. Louis Balsan n'arrête pas pour autant d'œuvrer pour la sauvegarde du Larzac, faisant installer sur le flanc droit de la bergerie de La Blaquièrre, la reproduction d'une statue-menhir du Sud-Aveyron chère à l'abbé Hermet, offerte par les archéologues qui y ont fait graver « Heri et nunc et semper ». Hier, aujourd'hui et toujours... Construite sans permis par des volontaires sur le périmètre convoitées par l'armée, dans le petit hameau de La Blaquièrre, cette bergerie se veut l'illustration de la légitimité des agriculteurs à rester sur leurs terres. Elle doit rendre visible le soutien dont bénéficie le plateau, qu'il soit financier ou constitué de journées de travail bénévole. La bergerie monumentale, d'une longueur de 70 mètres, respecte l'architecture vernaculaire du plateau, au détail près qu'elle comporte de nombreuses inscriptions, chaque composante, qu'il s'agisse d'une structure syndicale ou associative ayant voulu apporter sa pierre à l'édifice.

## II) Le Larzac, symbole de la contestation (1973-1977)

La forte capacité mobilisatrice du Larzac va être particulièrement manifeste avec le rassemblement Larzac 1973. A l'initiative des Paysans Travailleurs de Bernard Lambert, une « marche sur le Larzac » est organisée. Dans ses bagages, le mouvement paysan apporte également la Gauche Ouvrière et Paysanne, groupuscule d'extrême gauche qui se détache du PSU, au sein duquel on retrouve un certain Alain Lipietz parmi les principaux organisateurs de la manifestation. Au sein des 103 paysans, les « meneurs » suivent avec attention les préparatifs de la manifestation, quand d'autres sont beaucoup plus dubitatifs, voire défavorables à ce type d'actions. Quand, au mois d'août 1973, 80 à 100 000 personnes viennent célébrer l'unité ouvriers-paysans autour de ceux de Lip et du Larzac, c'est la véritable rencontre entre le Larzac et Mai 68. L'affiche du rassemblement, réalisée à l'initiative des Paysans-Travailleurs est directement influencée par Mai 68. Ce rassemblement faisant du plateau, soudainement placé à la croisée des chemins du militantisme, la « vitrine des contestations », comme le titre Le Monde, qu'elles soient occitanistes, antimilitaristes, anticapitalistes ou antiétatiques. C'est l'heure de la rencontre inouïe entre agriculteurs natifs du Larzac, comme Auguste Guiraud, incarnation de l'agriculteur aveyronnais et de jeunes « chevelus ». Ces rassemblements hétéroclites qu'accueille le chaos rocheux du Rajal del Gorp (source du corbeau), voient défiler des personnalités, telles François Mitterrand, dont le passage en août 1974 fut particulièrement mouvementé, comme peut en témoigner le Ruthénois Jean-Paul Salvan qui l'accompagnait avec le conseiller général Gérard Deruy. Pour ceux qui s'investissent, durant les rassemblements et au-delà, le Larzac est un symbole, celui d'une conception du monde. Leurs motifs d'engagement sont variés (démocratie, non-violence, écologie, antimilitarisme...) et vont peu à peu influencer les paysans, les amenant à élargir leur combat en le portant au niveau des principes et non plus seulement sur la défense de leurs terres. Les sympathisants acquièrent des « mètres carrés » de terres du Larzac dans le cadre des GFA (Groupements fonciers agricoles) qui sont destinés à rendre plus complexe le processus d'expropriation. Les Larzaciens constituent un cadastre parallèle du périmètre d'extension sur lequel l'administration refuse de communiquer. Cette tâche est assurée par Robert Pirault, un prêtre ouvrier qui s'évertue à multiplier les propriétaires, en divisant les parcelles, afin de retarder les expropriations. Un autre prêtre sud-aveyronnais s'en réjouit encore : « Au presbytère, on avait acheté trois mètres carrés. On était douze. L'un était au Chili. En cas d'expropriation, il fallait la signature du vendeur ! ». Cet achat de terres permet aux militants de s'arrimer au plateau de manière symbolique. Alors que le monde paysan n'existe plus que de façon résiduelle, les sympathisants urbains sont très sensibles aux représentants de cette profession et de cette civilisation. L'effondrement du nombre d'agriculteurs suscite un renforcement d'un sentiment de nostalgie. La rencontre est paradoxale entre un monde rural engagé sur la voie de la modernisation et des citadins en mal de campagne. Dès 1967, Henri Mendras, fondateur de la sociologie rurale ayant grandi dans un village aveyronnais, a mis en lumière dans un grand ouvrage, *La fin des paysans*. La société traditionnelle à jamais disparue est célébrée dans la France de 1975 par *Le cheval d'orgueil* de Pierre Jakez-Hélias. La crise économique sévissant depuis 1973, accroît la tendance à la valorisation de la civilisation paysanne, sécurisante valeur sûre. Alors que l'appellation d'agriculteur a des connotations modernes et techniques et renvoie à l'exercice d'un métier, celle de paysan sent bon le terroir. « La France ne se mobilise pas pour savoir si la nationale 9 sera ou non sous le tir des canons trois mois par an et 325 tonnes de Roquefort sacrifiées. 80 000 personnes ne se rassemblent pas d'un peu partout sur le Larzac par œcuménisme vague ou par charité chrétienne : elles se rassemblent parce que les 14 000 hectares convoités par l'armée sont le lieu de représentation d'un débat philosophique fondamental, parce qu'en cette affaire, c'est d'eux-mêmes qu'il s'agit, de leur avenir, du monde où ils veulent vivre » écrit en 1975 Michel Le Bris dans *Les Fous du Larzac*.

Le recours au terme paysan empreint le mouvement d'authenticité et une véritable mythologie se développe autour des 103. Le jeûne suivi du serment a mué les agriculteurs défendant leurs intérêts particuliers en communauté paysanne. Dans l'image offerte au public, les aspérités et la complexité des rapports internes du plateau sont gommées. Cette transformation des paysans et de leur espace répond à des objectifs de lutte, en phase avec les attentes des urbains. « On a rendu mythiques les paysans, pour des raisons politiques » consent aujourd'hui un militant.

L'environnement est un atout essentiel à la réussite de la mobilisation pour la sauvegarde du Larzac. Celle-ci est

## **La « lutte du Larzac » : dix ans de protestation contre l'extension du camp militaire (1971-1981)**

concomitante de la construction politique du courant écologiste avec laquelle elle s'interpénètrent. Le Larzac est l'un des lieux d'émergence en France de l'écologie politique, avec, à partir de 1974 environ, un glissement d'une fraction des militants d'extrême gauche vers cette tendance. Dans le cadre des élections présidentielles de 1974, l'agronome René Dumont, premier candidat écologiste est venu sur le Larzac. Son directeur de campagne, Brice Lalonde, prend la suite et profite du creuset que constitue le rassemblement Larzac 1977 pour réunir les partisans de l'écologie politique. C'est l'occasion de se rendre compte que deux tendances coexistent au sein du mouvement, l'une très offensive et révolutionnaire, liée au militants des comités urbains, l'autre plus défensive, celle des agriculteurs.

Le regard des grands médias commence à forger une représentation mêlant écologistes et militants du Larzac. L'adhésion d'une frange de la génération 68 au combat du Larzac, associée au phénomène communautaire, contribue à la création du cliché qui se révélera tenace de l'écologiste barbu du Larzac. Ces fêtes aux allures de kermesse, qui n'ont pourtant duré que quelques jours sur dix années de protestation, marquent profondément les esprits. La présence de « chevelus » est stigmatisée par les partisans de l'extension du camp, comme en témoigne ce tract, assez virulent diffusé alors à La Cavalerie, sur lequel est inscrit « Dehors les fainéants ! Dehors du Larzac ! Repartez avec votre drogue et votre crasse ! ». Une autre image, plus folklorique, va se forger avec le temps, celle du hippie du Larzac, qui plus est éleveur de chèvres. Il est vrai que depuis Paris ; le Larzac et les Cévennes peuvent paraître un même ensemble indistinct, mais en réalité, très peu d'installations de ce type ont eu lieu dans les Grands Causses. Les néo-ruraux qui sont arrivés sont des militants politiques qui se sont faits agriculteurs pour occuper le terrain et les fermes abandonnées convoitées par l'armée. C'est ainsi que José Bové, venant très fréquemment sur le Larzac dès 1972 depuis Bordeaux, où il est proche des cercles chrétiens non-violents, s'installe, âgé de 23 ans, avec sa compagne Alice Monier et leur bébé en mars 1976, dans une maison sans eau ni électricité.

### **- III) De l'enlèvement à l'issue politique**

Les militaires et leurs partisans sont prompts à insister sur la différenciation entre vrais et faux paysans qui est l'un des axes majeurs de leurs critiques. Le lieutenant colonel Gros du camp du Larzac dénonce dans *Le Figaro*, « les fermiers d'opérette qui occupent des terres. » Dans la nuit du 9 au 10 mars 1975, dans le hameau de La Blaquièrre, situé en périphérie du camp, la maison d'un des 103 paysans les plus emblématiques, Auguste Guiraud, est soufflée par l'explosion nocturne d'une bombe, alors que dormaient les sept enfants de la famille. Cette partie du plateau n'est pas équipée du téléphone et des clous ont été dispersés pour que l'on ne puisse prévenir les secours. L'explosion a un retentissement régional et même national et remobilise autour des paysans. L'évêque de Rodez, Roger Bourrat, émet un communiqué, « le risque terrible de verser le sang au Larzac vient d'être pris. D'où que vienne ce geste, il est méprisables et condamnable . ». C'est le signe d'une affaire qui devient passionnelle et dans laquelle des groupes clandestins agissent du côté des adversaires de l'extension comme du côté de leurs soutiens. Les Larzaciens radicalisent leurs actions. Alors qu'officiellement les achats de l'armée sont gelés et qu'une phase de concertation s'est engagée, le soupçon s'imisce sur les réelles intentions étatiques. Si les réunions se poursuivent au cours du printemps 1976, certains signes troublants amènent les paysans à douter de la parole de l'État sur le gel des achats de terre. Le 28 juin 1976, 22 larzaciens, dissimulés dans une camionnette leur servant de cheval de Troie, prennent le risque de pénétrer dans le camp militaire afin de trouver dans l'antenne des Génies Domaines la preuve des achats secrets opérés par l'armée. Ces 22 hommes et femmes (qui trouveront ce qu'ils cherchaient) seront condamnés à des peines de prison, plus sévères pour les non agriculteurs.

Les sympathisants ont le sentiment d'une lutte qui s'enlise et l'opinion se détourne de l'affaire, voire parfois s'en exaspère. Les choix des paysans ne sont pas toujours bien compris dans leur propre département et on leur reproche la politisation du mouvement. Ainsi, la *Revue du Rouergue* fait état, en 1978, de « la déplorable question du Larzac » et, un an plus tard, de « l'irritante question du Larzac qui, avec ses rebondissements incessants, n'en finit pas d'empoisonner l'atmosphère du pays des Grands Causses ». La position est symptomatique de la lassitude qui gagne les Aveyronnais, alimentée par des actions perçues comme des excès gauchisants, alors même que la FDSEA et l'Église prennent leurs distances avec les paysans du plateau. Au sein du Conseil général, dont Jean Puech a pris la tête en 1976, ce n'est plus le temps de la proximité comme avec le docteur Bonnefous, qui

connaissait personnellement les agriculteurs à qui il rendait visite.

Après l'échec de la concertation dû à l'immixtion dans les installations militaires, le mouvement paysan peut sembler au creux de la vague. L'intrusion au sein du camp militaire a appris aux militants que plusieurs fermes (Montredon, Le Sot, Cavaliès) ont été vendues par leurs propriétaires à l'armée. Plusieurs fermes vont être occupées, avec parfois des face à face virils avec les militaires. C'est le cas de Cavaliès où, afin de dénoncer la spéculation foncière, deux bergers décident d'occuper la ferme, non équipée de l'eau ni de l'électricité, avec quarante brebis, le 2 octobre 1976. Ils sont expulsés et investissent alors des terres de la SAFALT jouxtant la propriété, où ils vont construire une habitation et une bergerie en bois, avec le soutien de Raymond Lacombe, président de cette SAFALT, Société d'aménagement foncier Aveyron Lot Tarn.

Raymond Lacombe est l'un des hommes clés de l'affaire par sa position d'intermédiaire entre agriculteurs et autorités. Le groupe dirigeant des 103 maintient de discrets contacts avec les autorités, sous des dehors de confrontations frontales nécessaires au maintien du soutien du mouvement.

Celles-ci vont prendre une toute autre tournure avec la nomination de Paul Bernard à la tête de la préfecture de l'Aveyron, en avril 1977. Dès son arrivée, il prend ses distances avec ses prédécesseurs, reconnaissant le manque de concertation initial et énonçant sa volonté d'être celui qui mettra un terme à l'affaire. Le Préfet Bernard veut à tout prix arriver à un règlement. Les années 1977-1981 où il occupe la fonction de préfet de l'Aveyron se déroulent entre confrontation et concertation. A Millau, l'élection de Manuel Diaz à la mairie, au printemps 1977, change la donne. Le conseil municipal se prononce contre l'extension du camp militaire, ce qui constitue une rupture avec la position du docteur Gabriac, décédé en octobre 1976 et favorable au projet militaire.

Millau semble choisir son camp si l'on peut dire. Il devient de plus en plus évident que si la ville ne prend pas position, la sauvegarde du Larzac est compromise. Arpentant les grands espaces du plateau à des fins de loisirs, les chasseurs millavois, et leurs mille permis délivrés annuellement, ont apporté leur soutien aux paysans. Les sentiers du causse sont le support des promenades dominicales de bien des citadins que le comité millavois et les associations de nature souhaitent réussir à impliquer en leur rappelant qu'une grande partie de ces terres appartiennent aux communaux de la ville.

C'est au nom de la jeune Fédération des Grands Causses, créée en décembre 1974, et de l'Alpina, dont elle est l'émanation que Pierre Goth, qui participe au Comité millavois de défense du Larzac depuis ses origines, convoque les représentants des associations environnementales à une assemblée le 10 décembre 1978, au sein du périmètre d'extension du camp militaire, à La Salvage, site auxquels les Millavois sont très attachés et pour l'avenir desquels ils nourrissent des inquiétudes. Cinq conseillers municipaux de Millau, dont le premier adjoint Paul Rimlinger, sont présents. Si ce dernier dénonce le double langage du pouvoir, la position du maire est plus nuancée et Manuel Diaz accuse bientôt son premier adjoint de jouer sa carte personnelle. Ces querelles liées au Larzac pousseront Manuel Diaz à la démission en octobre 1980, ce qui sera le moyen de se délester de son premier adjoint, avant d'être réélu.

Pour en revenir au rassemblement de La Salvage, il engendre une dynamique nouvelle sur le plan local, élargissant les soutiens au-delà des cercles politisés dans un comité de liaison des actions Larzac. Afin de démontrer que l'affaire ne concerne pas simplement des agriculteurs, l'idée se fait jour d'une consultation non officielle de la population de Millau. Une véritable campagne pour le non à l'extension est menée par le comité de liaison et le 22 février 1979, plus de 88% des votants se déclarent contre un camp étendu, avec, même si se sont surtout les opposants qui se sont mobilisés, une participation massive. 10 613 personnes se sont déplacées, soit 71% du corps consulté.

Cependant, des ordonnances d'expropriation sont reçues le 2 avril par les propriétaires du Larzac dont les terres sont situées sur la commune de Millau. Une nouvelle phase, décisive, s'engage sur le terrain. Une journée « Millau

## **La « lutte du Larzac » : dix ans de protestation contre l'extension du camp militaire (1971-1981)**

ville morte » est organisée. Ce 6 avril 1979, les boutiques baissent leurs rideaux en matinée à l'appel de la Chambre de commerce, tandis que la nationale 9 est coupée. 2 000 personnes défilent.

C'est l'époque, au printemps 1979, de l'annonce de la fermeture de l'usine Manucentre qui fabrique des casquettes militaires. Les ouvrières conduisent une grève avec occupation de l'usine et redémarrent en autonomie une production de casquettes, cette fois militantes et siglées Larzac, CFDT, ce qu'elles tiennent durant trois mois.

Les premières visites du juge d'expropriation ont lieu sur les communes favorables à l'extension que sont La Cavalerie et L'Hospitalet-du-Larzac. La tension sur le terrain culmine le 24 avril avec les visites du juge au nord du plateau, accompagné d'un important déploiement de forces de l'ordre est à l'œuvre. Entre le juge et les manifestants, c'est le petit jeu du chat et de la souris, émaillé d'échauffourées, avec des barricades dressées. Les agriculteurs, soucieux de dénoncer la stérilisation du plateau, entreprennent de labourer et de moissonner des terres acquises par les militaires. Dans la guerre de position, l'armée n'est pas en reste, entreprenant en septembre 1978, la réfection de la voie ferrée Tournemire-L'Hospitalet-du-Larzac afin de pouvoir acheminer ses troupes et matériels. A l'automne 1978, les arrêtés de cessibilité entrent en vigueur : les terres et bâtiments situés dans la zone d'extension ne peuvent désormais être vendus qu'à l'armée.

L'heure est à la mobilisation de la dernière chance pour les agriculteurs qui entreprennent, le 8 novembre, une marche du Larzac vers Paris, en vingt-cinq étapes dont Rodez. La place d'Armes y est symboliquement rebaptisée place Larzac. Après 710 km à pied, une manifestation clôture la marche le 2 décembre, réunissant plus de 50 000 Parisiens, les agriculteurs sont reçus par le directeur de cabinet d'Yvon Bourges ministre de la Défense.

La phase d'expropriation débute. En novembre 1979, quatorze paysans font une grève de la faim dans les locaux de la Chambre d'agriculture à Rodez durant la visite du président Valéry Giscard d'Estaing. Lors du dîner servi en son honneur, plusieurs maires et conseillers généraux, comme Armand Vernhettes, élu de Saint-Beauzély, retournent leurs assiettes en signe de solidarité, obtenant une discussion sur le Larzac et la promesse par le président de la nomination d'un médiateur. Les élus locaux maintiennent leur pression. En janvier 1980, 5 conseillers généraux et 21 maires du Sud-Aveyron se disent prêts à démissionner si rien n'est fait au plus haut niveau pour résoudre le problème du Larzac. Mauvaise nouvelle pour le préfet Bernard qui consacre une partie importante de son temps à ce dossier, le 7 mai 1980, la cour de cassation de Paris annule, pour vice de forme, 66 ordonnances d'expropriation, ce qui rend à leurs propriétaires, 3280 ha.

Au mois d'octobre suivant, Joël Le Theule, nouveau ministre de la Défense, déclare qu'« un camp militaire convenable » devra être créé et que « les exploitations agricoles devront rester en quantité aussi grande que possible ». Cependant, lorsque de nouvelles ordonnances d'expropriation leur parviennent, les agriculteurs partent installer un village de tentes sous la Tour Eiffel au mois de novembre 1980 pour les familles du Larzac qui devraient perdre leurs terres.

Le 14 décembre, le décès brutal de Joël Le Theule intervient à quatre jours de la ratification de l'accord global. Le préfet Bernard doit convaincre le nouveau ministre, Robert Galley, de mettre en place un projet de règlement. En février 1981, les élus politiques de l'Aveyron se rendent à Paris auprès du ministre Galley où ils signent le texte à l'unanimité moins une voix. La majorité des agriculteurs du Larzac ayant donné leur approbation, par un vote à bulletin secret organisé à l'initiative des représentants agricoles, le 19 février, le règlement ira à son terme. Le 24 février, en séance extraordinaire du Conseil général, un vote unanime, y compris des élus socialistes proches des paysans, approuve le texte.

Cette « mini-extension » qui sauve les grosses exploitations du Larzac Nord-Ouest, au détriment de zones du Nord-Est est dénoncée par le mouvement Larzac national et une partie des agriculteurs. Leurs actions continuent sur le plateau pour résister aux expulsions. Mais déjà, l'élection présidentielle se profile. Les paysans du Larzac ont

## **La « lutte du Larzac » : dix ans de protestation contre l'extension du camp militaire (1971-1981)**

porté leur choix sur le candidat socialiste qui leur a promis d'annuler le projet en cas d'élection.

Le 10 mai 1981, François Mitterrand est élu président de la République, mais Charles Hernu, son ministre de la Défense, est réticent à fâcher l'État-major en renonçant au Larzac. S'ensuit une période d'incertitude où Gérard Deruy joue un grand rôle pour faire prendre position par le nouveau gouvernement. C'est le 3 juin, qu'au cours du conseil des ministres, François Mitterrand déclare que sa promesse sera tenue, que le projet d'extension ne sera pas poursuivi et que les procédures en cours seront abandonnées. En 1981, est loin de fermer le livre d'histoire du Larzac. C'est une période délicate qui s'ouvre notamment à La Cavalerie, 900 habitants où la non-extension laisse un goût très amer. L'interruption des travaux à l'intérieur du camp ainsi que sur l'ancienne voie ferrée que s'employaient à reconstruire les militaires autour de la gare de L'Hospitalet-du-Larzac pour acheminer leurs convois vers le camp. Pour les 42 commerçants du bourg, dont certains ont beaucoup investi pour préparer un afflux de troupes, la colère l'emporte. Le maire, Jean Andrieu, s'emploie à ramener la concorde et à obtenir des compensations pour sa commune. Progressivement, le périmètre concerné par le projet d'extension du camp a connu d'autres usages, avec la création du Parc naturel régional des Grands Causses en 1995 et, à la même période, le développement du tourisme culturel lié aux vestiges templiers et hospitaliers du plateau, initié par le Conseil général de l'Aveyron. Cette valorisation bénéficie de l'image d'espace préservé qui est l'un des atouts de la région Causses et Cévennes dans l'optique d'un classement au patrimoine mondial de l'UNESCO, alors que l'avenir du camp militaire est aujourd'hui en pointillés. Quant à la communauté issue de la lutte du Larzac, faite de natifs et de néo-ruraux, elle va entreprendre d'écrire d'autres chapitres. Parmi ceux-ci, la création d'un office foncier avec la location à des agriculteurs par l'État des 6300 hectares achetés pour agrandir le camp militaire, l'investissement dans le syndicalisme agricole, tant à l'échelle locale que nationale, avec la création de la Confédération Paysanne. La perpétuation d'un groupe militant ayant tissé des liens internationaux ont permis au Larzac de rester un espace singulier, revenu au premier plan en s'affirmant comme l'un des bastions de l'altermondialisme en France .

*Pierre-Marie Terral, Larzac : De la lutte paysanne à l'altermondialisme, avant-propos de Rémy Pech, préface de Christian Amalvi, Privat, Histoire, Toulouse, 2011, 432 p.*